



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETÉ N°30 / 2026
Portant réglementation de la circulation
Rue de l'Industrie en agglomération

Le Maire de la Commune de Kilstett

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article. R411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de nuits pour la réfection des enrobés de la rue de l'Industrie, entre le giratoire de la RD 468 et la rue Eiffel à Kilstett par l'entreprise Jean Lefèbvre de Schweighouse/Moder, pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

ARRETE

Article 1 : Du 15 au 17 juillet 2026, l'entreprise Jean Lefèbvre est autorisée à réaliser des travaux de nuits pour la réfection des enrobés de la rue de l'Industrie, entre le giratoire de la RD 468 et la rue Eiffel à Kilstett pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

Article 2 : Du 15 au 17 juillet 2026, la circulation sera règlementée comme suit dans les deux sens de circulation :

- Fermeture à la circulation
- Interdiction de stationner et dépasser pour tous les véhicules
- Déviation mise en place via le chemin rural entre le stade de foot et le boulodrome

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par l'entreprise Jean Lefèbvre.

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 : Monsieur le Directeur de l'entreprise Jean Lefèbvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :
-Monsieur le Maire de la commune de Kilstett
-Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau



Kilstett, le 1^{er} juillet 2026

Le Maire :

Olivier MEYER